

mon agglo

N° 63
Octobre/Novembre/Décembre 2022

le magazine
de **Melun**
Val de Seine

EN ACTIONS

L'HABITAT
AU CŒUR DES PRIORITÉS
DE L'AGGLO



Boissettes | Boissise-la-Bertrand | Boissise-le-Roi | Dammarie-lès-Lys | Limoges-Fourches | Lissy | Livry-sur-Seine | Le Mée-sur-Seine | Maincy | Melun |
Montereau-sur-le-Jard | Pringy | La Rochette | Rubelles | Saint-Fargeau-Ponthierry | Saint-Germain-Laxis | Seine-Port | Vaux-le-Pénil | Villiers-en-Bière | Voisenon |

©Pfal017MS

www.melunvaldeseine.fr

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MELUN
VAL DE SEINE

Sommaire



Mon aggro en images

Enzo Lefort conserve son titre de champion du monde de fleuret
Page 4



Mon aggro fait l'actu

Une Patinoire toute neuve pour la rentrée
Page 6



Mon aggro en actions

L'Habitat au cœur des priorités de l'Agglo
Page 11



Mon aggro en interview

Damien Marc,
un serial entrepreneur inspiré et inspirant
Page 15



Mon aggro se découvre

Les Rallyes du Val d'Ancœur
Page 16



Mon aggro connectée

Melun - Quais de Seine 21h30
Page 17

mon aggro

Directeur de la publication: **Louis Vogel**
/ Rédacteur en chef: **Isabelle Lobera** /
Rédaction: **Image In France / CAMVS** - Service
communication: 297, rue Rousseau Vaudran -
77190 Dammarie-lès-Lys - Tél.: **01 64 79 25 29** /
Réalisation de la maquette du magazine:
Emendo / Conception, mise en page et illustration
réalisées par: **LATITUDE** / Impression:
Vincent imprimeries / Distribution: **Adrexo** /
Crédit photo couverture: Pisa/OTmvs
Tirage: **59 000 exemplaires** /
N° ISSN 1633-311X / Imprimé sur papier recyclé /
Si vous résidez sur l'Agglomération et que vous
ne recevez pas ce magazine, merci de contacter
le Service communication (01 64 79 25 29).

L'Agglomération Melun Val de Seine c'est...

**20 communes
réunissant
133 094 habitants
(au 1^{er} janvier 2018).**





Chers amis,

L'été qui vient de s'achever a marqué, nous le sentons tous, une étape importante dans la perception que nous avons du réchauffement climatique. Plus que jamais, nous devons collectivement faire preuve de sobriété, accélérer la transition écologique et renforcer les outils mis en place pour accompagner celle-ci.

Ce sera l'objet du plan de sobriété énergétique que l'agglomération présentera dans les prochaines semaines, qui comprendra des mesures d'économie, liées bien sûr à l'explosion

des coûts de l'énergie, mais aussi des actions de moyen et long terme afin de répondre, à notre niveau, à cette problématique.

C'est l'objet également du renforcement du dispositif *Mon Plan Renov'* que porte l'agglomération et qui aide financièrement les particuliers qui investissent pour rénover leur bâtiment si le gain énergétique est égal ou supérieur à 35%. L'agglomération va également mettre en place un espace conseil *France Renov'* pour accompagner ces projets de rénovation. Sur ce sujet, vous en découvrirez plus dans ce magazine.

La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine doit être au rendez-vous des défis du siècle. Ensemble, nous y parviendrons.

Louis Vogel

Président de la Communauté
d'Agglomération Melun Val de Seine
Maire de Melun
Conseiller Régional d'Île de France



“ L'agglomération présentera dans les prochaines semaines un plan de sobriété énergétique qui comprendra des mesures d'économie mais aussi des actions de moyen et long terme. ”

En Trait d'Union, un dispositif inédit au service des jeunes

Mercredi 23 juin, au musée de la Gendarmerie nationale à Melun, en présence de Nadège Baptista, préfète déléguée à l'égalité des chances de Seine-et-Marne, Louis Vogel, président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, et Denis Metzger, président de la Fondation Break Poverty, cinq associations de l'insertion et de l'emploi (Papoto, Crée ton avenir !!!, Association Aurore, Travail Entraide et Upromi) ont été mises en relation avec des entreprises prêtes à financer directement leurs actions. L'objectif de cette opération, première du genre en Île-de-France, toucher 2 000 jeunes du territoire (Lire également en page 9).



Le ministre de l'Industrie inaugure l'Usine École 4.0

Le ministre en charge de l'Industrie, Roland Lescure, s'est rendu vendredi 8 juillet au Training center du Syndicat mixte du pôle d'activités de Villaroche (Sympav), à Montereau-sur-le-Jard. Il y a visité l'usine-école 4.0, dédiée au service de l'industrie du futur, créée en partenariat avec des industriels locaux et le lycée technique Léonard de Vinci, à Melun. Cette plateforme de formation figure en effet parmi les 41 lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt « Territoires d'industrie 4.0: anticiper les compétences de demain ».



Encore plus de photos
en flashant ce code





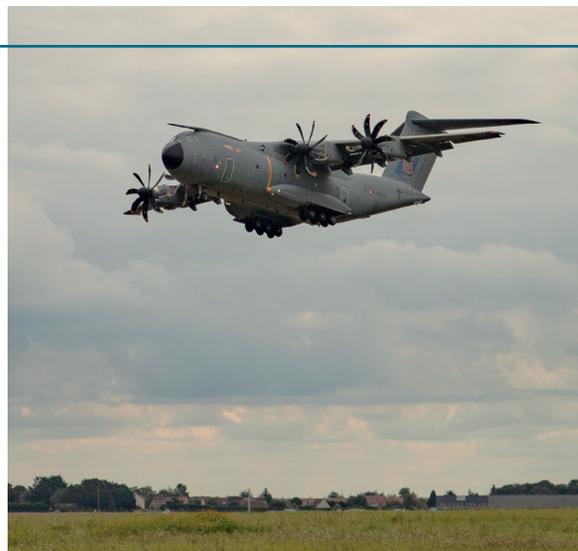
L'Europe soutient le nouveau Pôle santé de Dammarie-lès-Lys

Vendredi 1er juillet 2022, les membres du comité de sélection et de suivi Fonds européens ont visité, à Dammarie-lès-Lys, le Pôle de Santé de l'Ermitage, né d'une initiative conjointe entre la commune et plusieurs professionnels de santé pour lutter contre la désertification médicale. Sur place, ils ont pu constater la bonne utilisation du Fonds Européens de Développement Régional (FEDER) qui a permis de financer 49 % de ce projet d'un coût total de 2,5 millions d'euros. Pour rappel, ce projet fait partie du dispositif Investissement Territorial Intégré (ITI) porté par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine.



Air legend, un spectacle sur terre et dans les airs

Plus de 65 000 personnes ont fait le déplacement, samedi 10 et dimanche 11 septembre, pour assister au meeting aérien Paris/Villaroche Air Legend sur l'aérodrome de Melun-Villaroche, avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine. Cette édition 2022, placée sous le thème des années 40 et de l'époque des premiers jets, était un spectacle sur terre, avec des défilés de véhicules d'époque, et dans les airs, avec le vol d'avions légendaires rarement ou jamais vus en France et la participation de la Patrouille de France. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition.



Enzo Lefort conserve son titre de champion du monde de fleuret

Enzo Lefort, licencié au Cercle d'Esgrime Melun Val de Seine, a été sacré champion du monde de fleuret, mercredi 20 juillet au Caire, trois ans après son premier titre lors des Mondiaux 2019. Il a également remporté le bronze en équipe. Rappelons qu'entre ses deux titres individuels, l'escrimeur melunais a remporté l'or par équipe durant les Jeux Olympiques de Tokyo en 2021. De bon augure pour les JO de Paris 2024.





La Patinoire en chiffres :

- 4 000 m² tous espaces et locaux confondus ;
- 2 pistes, l'une sportive de 56x26 m (dimension nationale) et l'autre ludique (anneau de 300 m²) ;
- Plus de 400 places assises en gradins ;
- 4 500 heures d'exploitation, toutes catégories d'usagers confondus ;
- 2 clubs résidents, le Club des Sports de Glace de Dammarie-lès-Lys (patinage artistique, contact : 01 64 19 86 81 - contact@csg-dammarie.com) et les Caribous de Seine-et-Marne (hockey-sur-glace, contact : 06 95 48 46 29 - infos@caribous77.com).

Retrouvez toutes les infos pratiques sur : www.vert-marine.com/lacartonnerie/ et sur www.melunvaldeseine.fr

SPORT

Une patinoire toute neuve pour la rentrée



C'est en 2009 que l'Agglomération Melun Val de Seine a ouvert la patinoire au sein du complexe de loisirs de la Cartonnerie à Dammarie-lès-Lys, l'une des plus fréquentées d'Île-de-France. Si l'Agglo est propriétaire de cet équipement, elle en confie la gestion et l'exploitation à un délégataire. Depuis le 1^{er} juin, la société Vert Marine a repris la patinoire communautaire. La Communauté d'Agglomération a mis à profit l'été pour y réaliser des travaux importants qui ont nécessité sa fermeture exceptionnelle.

À la rentrée, le public a pu redécouvrir un équipement tout neuf, du sol au plafond, avec

notamment un nouvel éclairage à leds, permettant un meilleur confort et des économies d'énergie, et des parties communes entièrement rénovées (sols, plafonds, sanitaires, bancs, portes, menuiseries...). En coulisse, côté technique, les installations de production de froid ont été entièrement révisées et réparées. Du côté de la glace, les marquages sportifs de la piste principale ont été refaits conformément aux dernières réglementations fédérales. Enfin, il a été fait l'acquisition de nouveaux outils (surfaceuse, bordureuse, affûteuse à patins) et de nouveaux matériels pédagogiques, accessoires indispensables pour des séances dynamiques et originales tout au long de l'année !



26^{ème} édition du Salon de la gastronomie

Les 11 (à partir de 14h), 12 et 13 novembre (de 10h à 19h) au MAS du Mée-sur-Seine. Entrée gratuite. Le Concours de cuisine et d'arts de la table Trophée Jacques Durand se déroulera le samedi 12 novembre, en partenariat avec l'Académie nationale de cuisine. Le résultat du Concours de la meilleure bûche de Noël du département aura lieu le dimanche 13 novembre. Une quarantaine d'exposants de toute la France seront présents. Des démonstrations, des dégustations, des animations culinaires se dérouleront tout le week-end et de nombreux chefs seront présents.



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

ÉCONOMIE

L'Agglo au côté des entrepreneurs

Soutenir l'entrepreneuriat est l'une des priorités de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine en matière économique. Jeudi 6 juillet, Julien Aquin, vice-président chargé du développement économique de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et Alain Guilmont, président du réseau Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne, sont allés à la rencontre d'un entrepreneur et de deux commerçants.



Odzo

Installé depuis 2018 à l'hôtel d'artisans de Vaux-le-Pénil, porté par l'agglomération Melun Val de Seine, Edouard Renault, fondateur de la société Odzo, crée des murs d'eaux et des murs végétalisés aussi bien pour des entreprises que pour des expositions à caractère événementiel voire pour des particuliers. La crise sanitaire a fortement impacté son activité avec la chute du nombre d'événements programmés et celle, logiquement, de la location de murs d'eaux ou végétalisés. Composée de quatre

collaborateurs au total, la société Odzo a été soutenue par le réseau Initiative Melun Val de Seine & Sud Seine-et-Marne, elle-même largement financée par l'Agglomération Melun Val de Seine. En y ajoutant les aides de l'État et de la Région Île-de-France, Edouard Renault a ainsi pu bénéficier du Fonds Résilience et s'est vu remettre un chèque de 49 000 € qui lui a permis de pérenniser son entreprise.



Intercaves

Durant cette visite, Julien Aquin et Alain Guilmont ont également mis à l'honneur deux commerçants.

Le premier, Benoît Szewczyk, s'est installé au village des commerçants de Pringy sous l'enseigne Intercaves. Plutôt que la franchise, cet ancien

restaurateur a opté pour le partenariat, ce qui lui laisse la latitude de proposer des vins mais aussi une large gamme de spiritueux (whiskies, rhums...). Pour cette implantation, il a reçu un chèque prêt d'honneur création de 14 000 €.



L'Onglerie

Enfin, Sandrine Legrand, qui travaille depuis plus de 20 ans sous la franchise de l'Onglerie, a repris au tout début de l'année 2022 un commerce rue du Général de Gaulle à Melun. Là aussi, pour l'aider à finaliser son installation, cette prothésiste ongulière a reçu un chèque prêt d'honneur création d'un montant de 15 000 €.

Melun Val de Seine à la loupe !

La 5^e édition du panorama territorial est sortie. Dans ce document, découvrez toutes les données chiffrées de l'agglomération sur la population, le cadre de vie, le logement, l'emploi... tirés de l'observatoire territorial de Melun Val de Seine.

L'objectif est de capitaliser un ensemble de données et d'analyser les tendances d'évolution de l'Agglomération dans ses différentes composantes, en particulier sur ses champs de compétences : habitat, mobilités, développement économique, environnement, tourisme...

La vocation de cet observatoire est double :

- produire des analyses cartographiques et statistiques pour constituer un outil d'aide à la décision des élus locaux et d'évaluation des politiques publiques mises en œuvre,
- diffuser l'information auprès des acteurs de la société civile et du grand public.

Cette année, deux thématiques ont été enrichies : celle de l'emploi en traitant la formation et celle de la mobilité et du mode de déplacement des actifs.

Le document est consultable sur www.melunvaldeseine.fr

L'AGGLO C'EST

Territoire

- 20 communes
- 155 km²
- 131 924 habitants
- 5 907 étudiants
- 54 046 ménages
- 59 659 logements
- 17 475 établissements
- 50 167 emplois
- Accessible par autoroute A5 et A6
- Desservi par la ligne R Transilien et le TER Bourgogne (25 min de Paris), ligne D
- 1/3 d'espaces verts
- 44 km de berges de Seine

MOBILITÉS

Bus : un nouvel arrêt sur la ligne G

Depuis le 8 juillet, le nouvel arrêt Adrienne Bolland, à Montereau-sur-le-Jard, est desservi par la ligne G, qui relie la gare de Melun à Limoges-Fourches, et le Transport à la Demande Melun Nord. Cette halte supplémentaire permet à tous les salariés de la plateforme Colissimo de rejoindre plus facilement leur lieu de travail. Cette nouveauté s'accompagne pour la ligne G de nouveaux horaires et d'un départ supplémentaire, du lundi au vendredi, à 20h45.



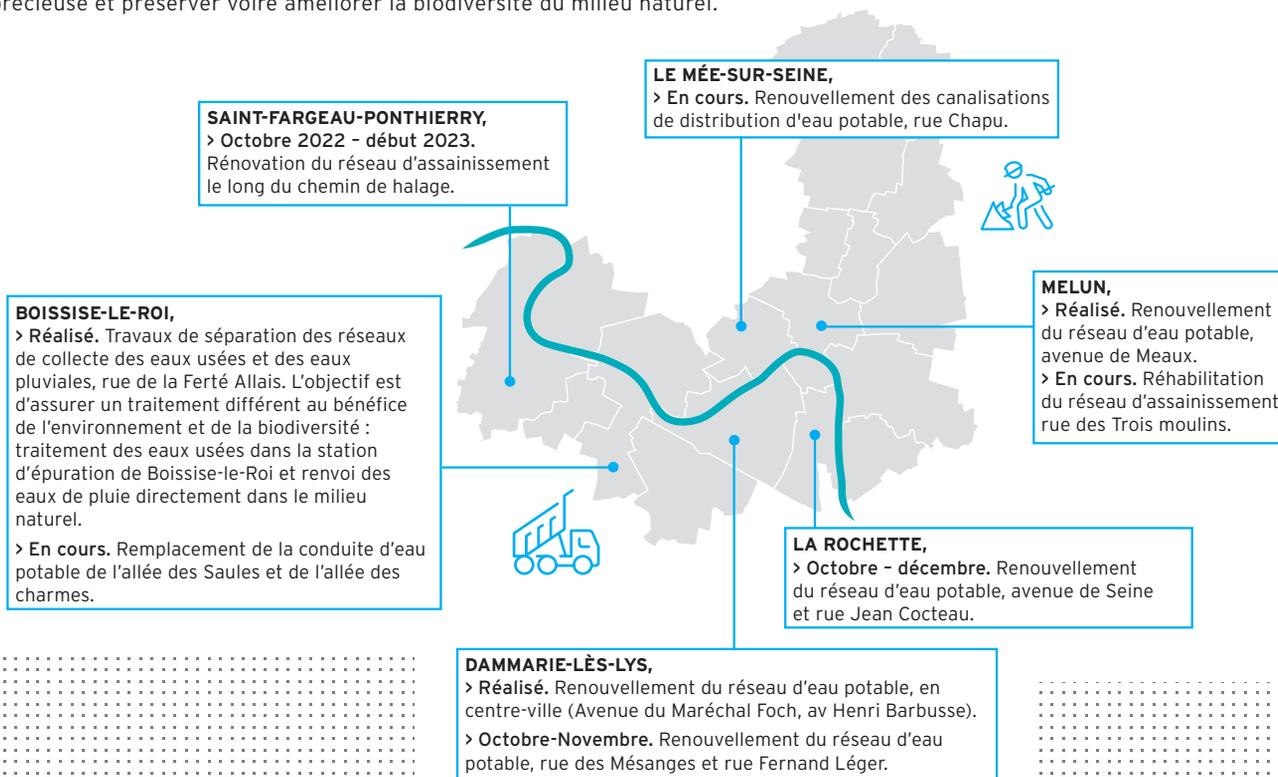
Les travaux sur la liaison douce Melun-Maincy se poursuivent

Cet été, de nouvelles étapes ont été franchies concernant les aménagements de la liaison douce Melun-Maincy, longue de 8,9 kilomètres. En juin, des travaux de défrichage ont débuté pour permettre aux engins de chantier de se mettre en place au mois d'août. Ces derniers ont commencé les forages des pieux et des maçonneries qui supporteront les deux premières passerelles prévues pour franchir le ru d'ici le 1er trimestre 2023. Une couche de roulement a ensuite été coulée entre la rue des Fabriques et la passerelle n°2.

ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE

Les réseaux font peau neuve

L'Agglo a engagé un programme ambitieux de rénovation et de renouvellement de ses différents réseaux : réseau d'eau potable pour l'acheminement de l'eau auprès des usagers, réseau d'assainissement pour la collecte des eaux usées qui doivent être traitées avant de repartir dans le milieu naturel. L'enjeu est triple : garantir l'approvisionnement des habitants en eau potable de qualité, protéger cette ressource si précieuse et préserver voire améliorer la biodiversité du milieu naturel.



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

CULTURE

Les génies du romantisme par l'Orchestre Melun Val de Seine

Pour ouvrir sa 26^e saison, l'orchestre Melun Val de Seine, sous la direction de Jean-Michel Despin, se produira au MAS du Mée-sur-Seine, dimanche 18 décembre. Au programme, un chef-d'œuvre absolu du romantisme allemand que les musiciens de l'orchestre et le violoniste Guillaume Barli offriront au public : le premier concerto pour violon et orchestre de Max Bruch, l'un des plus fameux et des plus virtuoses du répertoire. Une belle porte d'entrée pour ce voyage dans le romantisme musical. Gabriel Fauré, Ludwig Van Beethoven et Anton Dvorak seront également de ce programme riche en émotions musicales. À noter que l'Orchestre Melun Val de Seine recrute encore des instrumentistes confirmés (notamment dans les pupitres à cordes).

Plus d'infos sur www.melunvaldeSeine.fr



©Eric Miranda

Les Amplifiés de novembre se préparent

Soutenir la création, encourager la diffusion, accompagner les jeunes dans la pratique et l'écoute des musiques actuelles : tels sont les objectifs de la politique mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine depuis 2004. Au cœur de ce programme, « Les Amplifiés » occupent une place essentielle. C'est une opportunité unique offerte à des groupes ou artistes issus du territoire de se produire sur scène dans des conditions professionnelles et d'assurer les premières parties de têtes d'affiche.

La prochaine édition se déroulera samedi 19 novembre. Côté programmation (en cours), l'artiste Zinée se produira sur la scène de l'Escale à Melun. Son deuxième album, "Cobalt", est un bouillon d'émotions pures et reflète la personnalité complexe de l'artiste. Directe mais insaisissable, elle évolue entre drill et trap pour nous propulser dans une autre galaxie.

Tarif Plein sur place : 10 € / Tarif prévente : 8 €
Pass Culture, tarif abonné : 8 € / Infos : 01 64 79 25 41

Concert Inter-Lycées : inscris-toi et deviens la star de ton bahut !

Quel est le point commun entre Stromae, Ed Sheeran, Juliette Armanet ou Angèle ? Avant d'être des superstars, ils ont tous commencé par chanter ou composer de la musique dans leur chambre ou au lycée ! Si tu es lycéen, lycéenne, et que tu te sens l'âme d'un artiste, l'agglo Melun Val de Seine peut t'aider à réaliser ton rêve grâce au concert Inter-Lycées. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 décembre. Pourquoi candidater ? Tu pourrais jouer sur scène, rencontrer des pros de la musique, gagner un accompagnement scénique et, qui sait, peut-être une place dans la programmation de Rock en Seine ! Plusieurs possibilités s'offrent à toi pour t'inscrire : rendez-vous vite sur melunvaldeSeine.fr pour toutes les informations.

POLITIQUE DE LA VILLE

Bilan positif pour l'opération En trait d'Union



L'opération En Trait d'Union vise à mobiliser les entreprises au côté des collectivités et des associations au bénéfice des jeunes en agissant sur trois axes : le soutien à la petite enfance, la lutte contre le décrochage scolaire et l'accès au premier emploi. Ainsi, cinq projets, portés par cinq associations (Papoto, Crée ton avenir !!!, Aurore association, Travail Entraide et Upromi), avaient été sélectionnés pour être présentés, le 23 juin dernier (lire page 4), à des entreprises mécènes. Au final, grâce à une convention signée avec Suez, Upromi accompagnera 45 jeunes sur trois ans avec la volonté que 80% d'entre eux au minimum accèdent à un emploi. De même, grâce au soutien de la Caisse d'Épargne, Aurore Association pourra remettre en emploi ou en formation 180 jeunes bénéficiaires sur trois ans. Idem pour Crée ton avenir !!! : grâce à Enedis et Vinci, l'association pourra sensibiliser 54 enseignants et aider 1 350 lycéens dans leur orientation professionnelle. Enfin, pour l'association Papoto, déjà financée par DPS, et l'association Travail Entraide, financée par EDF et Socos services, il ne reste que quelques milliers d'euros à collecter pour qu'elles puissent respectivement mener des actions d'aide à la parentalité et accompagner 150 jeunes vers l'emploi.

POLITIQUE DE LA VILLE

La Cité éducative œuvre dans les quartiers

Pour la deuxième année consécutive, la cité éducative de Melun - Le Mée-sur-Seine a déployé une programmation estivale à destination des enfants, des jeunes et des familles du territoire. Grâce à la concertation entre les communes de Melun et du Mée-sur-Seine, les associations locales et la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine, les dispositifs « école ouverte » et « vacances apprenantes » ont été enrichis d'une offre culturelle, sportive et solidaire de grande qualité, à la fois intergénérationnelle et inter-quartiers : sortie parents-enfants en forêt de Fontainebleau, spectacle gratuit « Danses et chants du monde » dans le quartier de l'Almont à Melun... Au mois d'août, des stages de réussite, des sorties culturelles et sportives et des permanences d'accès aux droits destinées aux familles ont permis à chacun d'être prêt pour la rentrée.



UN PROJET TRANSVERSAL DANS LE QUARTIER DE L'ALMONT À MELUN

Cet été également, le projet Palissade, un espace partagé situé dans le quartier de l'Almont, à Melun, a pris une dimension nouvelle avec des installations de mobiliers urbains issus de la récupération (palettes) et la plantation d'arbustes grimpants. « Ce projet artistique, pédagogique, écologique, solidaire et intergénérationnel, mené par Cogedim et porté par l'association Ida y Vuelta, fédère depuis un an près de 200 habitants du quartier, explique Claire Morin, présidente d'Ida y Vuelta. Il s'agit d'une fresque et d'un jardin réalisés par les familles et les enfants scolarisés à l'école Suzanne Masson, l'école Paul Cézanne et le collège Pierre Brossolette, avec des partenaires associatifs, le centre social la Boussole et la Ville de Melun. »

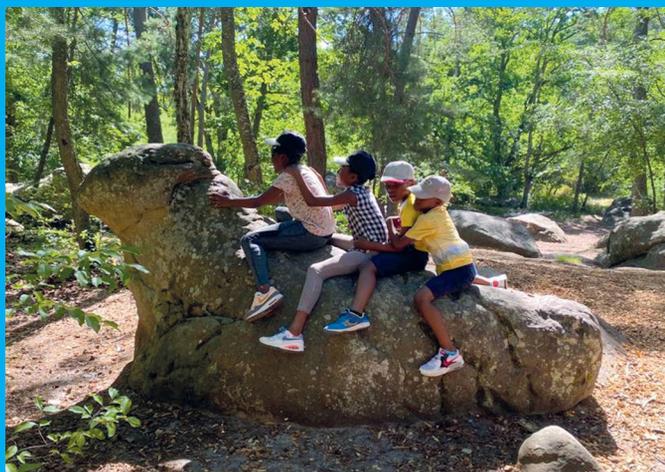
Le résultat est un lieu de vie prenant la forme d'un jardin installé le long d'une palissade de chantier décorée par les habitants du quartier et ouvert à tous. Chacun, en effet, est invité à prendre possession de ce lieu, s'y retrouver, s'y ressourcer et s'en occuper. « Un système de récupération d'eau a été mis en place pour que les habitants puissent arroser les plantations », ajoute Claire Morin. Cet espace d'expérimentation partagée a vocation à devenir un espace public chaleureux et attractif destiné à tisser du lien. Ainsi, dès le 11 octobre, habitants et partenaires de la Cité éducative se donneront rendez-vous chaque mardi (jardinage, création, projets pédagogiques...) pour faire vivre le site et vivre ensemble, tout simplement.

Contact de l'association : 06 76 22 74 24 / idayvuelta.org

La Cité éducative de Melun/Le Mée-sur-Seine en chiffres :

- 200 cités éducatives labellisées dans toute la France et 4 cités éducatives en Seine-et-Marne
- 3 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) situés sur les communes de Melun et du Mée-sur-Seine font partie de la Cité éducative Melun/Le Mée-sur-Seine
- 350 000 € de financement annuel pour la Cité éducative Melun/Le Mée-sur-Seine en 2022
- 9 980 élèves concernés dans 31 écoles, 5 collèges et 2 lycées
- 40 actions inter-acteurs engagées dans la programmation 2022 de la cité éducative de Melun/Le Mée-sur-Seine

Plus d'infos sur : www.citeseducatives.fr/cite/cite-educative-de-melun-le-mee-sur-seine



Toute l'actu sur
www.melunvaldeseine.fr

L'Habitat au cœur des priorités de l'Agglo

Un nouveau programme local de l'habitat 2022-2027

Le programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique de programmation qui inclut l'ensemble de la politique locale de l'habitat : parc public et privé, gestion du parc existant et des constructions nouvelles, populations spécifiques... Pour actionner au mieux cet outil, la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine est l'un des trois territoires franciliens à détenir la délégation de l'aide à la pierre pour le compte de l'État. Cela lui permet d'agir sur la programmation des logements sociaux, sur les crédits de l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) pour le parc privé, autrement dit, de disposer de tous les moyens nécessaires à la mise en œuvre d'une politique du logement et de l'hébergement cohérente et efficace.

À l'automne 2022, le 4^e PLH sur la période 2022-2027 entrera en vigueur. Ce PLH regroupe six grandes orientations :

- La construction de logements
- Un développement qualitatif de l'habitat
- Le logement des publics ciblés (jeunes, seniors, gens du voyage...)

- Le parc privé avec le renouvellement urbain et la rénovation énergétique des bâtiments
- Le conseil et l'orientation des ménages et l'attribution des logements sociaux
- L'animation et le pilotage du PLH.

Quelques points à retenir :

En termes de construction, le PLH prévoit 1 090 logements par an et sur les 6 ans, un chiffre qui démontre l'attractivité du territoire de Melun Val de Seine (sans pour autant laisser le champ totalement libre aux promoteurs immobiliers dans le souci d'une offre raisonnée, variée et attentive à l'identité du territoire).

Pour respecter le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, une nouvelle aire de grands passages sera aménagée ainsi que des terrains locatifs familiaux pour ceux qui souhaitent se sédentariser. Dans le parc privé (lire pages 12 et 13), de nombreux chantiers seront financés pour améliorer la performance énergétique des bâtiments. Enfin, ce nouveau PLH verra la mise en place d'une maison de l'Habitat, un guichet unique destiné à tous les habitants du territoire qui ont un projet lié au logement (rénovation thermique, demande de logement social... etc).

Les actions de l'Agglo dans le parc privé

En vigueur dès cet automne, le 4^e Programme Local de l'Habitat [2022-2027] a pour objectif d'accompagner la rénovation de près de 390 logements* de propriétaires occupants sous plafonds de l'Anah et 1 050 logements** dans le cadre d'une rénovation globale de copropriétés à travers des aides aux syndicats de copropriétaires.

*soit un investissement de l'Agglo de 975 000 €

** soit un investissement de l'Agglo de 1 050 000 €.

Mon Plan Rénov', un bon plan pour les particuliers

Depuis 2011, l'Agglo s'engage pour la rénovation thermique des logements privés de son territoire grâce à « Mon Plan Rénov' », un dispositif d'accompagnement technique, social et financier qu'elle a mis en place en complément des aides de l'Anah. Sur la période 2017-2021, plus de 491 ménages ont ainsi bénéficié d'une aide à la rénovation thermique de leur logement, soit un investissement de l'Agglo de 936 845 € sur fonds propres auxquels s'ajoutent 4 677 766 € sur fonds délégués de l'Anah. Depuis le 1^{er} septembre 2022, la mise en œuvre du dispositif « Mon Plan Rénov' » s'est simplifiée en s'adaptant aux critères de l'Anah. Concrètement, pour les propriétaires occupants, « Mon Plan Rénov' » continuera de financer à hauteur de 10% le montant des travaux (avec un plafond de 30 000 €) si le gain énergétique est égal ou supérieur à 35%. Soit une subvention maximum de 3 000 € (contre 2 500 € auparavant).

Témoignages : « Sans ces aides, je n'aurais pas pu réaliser les travaux. »

À Dammarie-lès-Lys, plusieurs foyers ont franchi le pas en faisant appel à Mon Plan Rénov'. C'est le cas de Céline D. et de son mari. Soucieux de réaliser des économies d'énergie, ils ont décidé, en 2021, de rénover thermiquement leur maison de 134 m². Résultat, des travaux d'un montant de 39 182 €, subventionnés à hauteur de 19 583 € par l'Anah et de 2 500 € par l'agglomération Melun Val de Seine, soit 44 % restant à leur charge. Un bon coup de pouce d'autant qu'ils bénéficient aujourd'hui d'une facture d'énergie réduite de 57%.

Même constat chez Norredine et Hakima qui ont rénové leur logement de 80 m². S'ils ont réduit leur facture énergétique de 37%, c'est 70% de leurs travaux qui ont été pris en charge par les aides publiques, soit 9 306 € déboursés sur les 31 019 € demandés au total.

« Sans les aides de Mon Plan Rénov', je n'aurais pas pu réaliser les travaux », confirme enfin Christèle L., qui a pris connaissance du dispositif après un affichage en ville puis par le bouche-à-oreilles. Sa maison, construite en 1980 et chauffée au gaz, était particulièrement énergivore : « Toutes les fenêtres ont été changées, une VMC a été installée dans les salles d'eau, les combles perdus ont été isolés et un poêle à granulés a été posé ». Résultat, une facture énergétique réduite de moitié et un meilleur confort de vie.



Un exemple de rénovation globale : la Résidence Paul Verlaine

Tout comme l'Anah a fait évoluer ses dispositifs d'aide initialement réservés aux copropriétés dégradées puis fragiles, Mon Plan Rénov' apporte désormais un financement de 1 000 € par logement aux copropriétés qui s'engagent dans un projet de rénovation thermique supérieur à 35%.

C'est par exemple le cas de la résidence Paul Verlaine, à Melun. Située du 6 au 38 boulevard de l'Almont, cette résidence fait actuellement l'objet d'un vaste plan de rénovation globale. Au programme des travaux, l'isolation des façades par l'extérieur, le remplacement des menuiseries extérieures, l'isolation de la toiture et la réfection de son étanchéité, la mise en place d'un réseau de ventilation mécanique contrôlé (VMC) et de robinets thermostatiques auto-équilibrants sur les radiateurs... L'ensemble permettra d'améliorer le confort thermique des appartements dont la consommation passera de 213 kWh/m² par an à 88 kWh/m² par an, ce qui représente une progression de la classe énergétique D à la classe B.

➤ L'OPAH-RU, un outil au service des copropriétés

L'OPAH-RU de Melun, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat-Renouvellement urbain, pilotée par l'Agglomération et mise en œuvre par la Société Publique Locale d'aménagement Melun Val de Seine, a pour objectif de résorber l'habitat indigne, lutter contre la dégradation du parc immobilier et accompagner les copropriétés dans la mise en œuvre de travaux.

Trois copropriétés viennent de démarrer des travaux d'ampleur grâce à cette opération : 1 rue du Presbytère, 31 rue du Général de Gaulle et 50 rue René Pouteau.

Rue du presbytère

Ce premier immeuble est une copropriété particulièrement emblématique du centre-ville de Melun. Composé de trois bâtiments du XV^e siècle abritant 5 logements et 2 commerces, l'ensemble est construit en pan de bois sur un soubassement de pierres. Pour un coût global prévisionnel de 340 511 €, l'opération de rénovation va consister à reconstruire les parties communes avec une urgence particulière pour la mise en sécurité, à reprendre partiellement la charpente et totalement la couverture et à refaire les parements extérieurs avec le remplacement des menuiseries, des volets et de la porte d'entrée. Pour cette opération, 65 % du montant hors taxes est pris en charge par l'Anah, soit 201 211 € tandis que la Communauté d'Agglomération prend en charge 15% du montant hors taxes soit 46 433 €.

Rue du général de Gaulle

Cette deuxième copropriété est un ensemble de 5 bâtiments dont deux principaux datent des années 1900. Elle comprend 12 logements et deux commerces. L'état général de l'immeuble a nécessité un arrêté de mise en sécurité en juin 2019. Pour 1 106 541 €, le programme prévoit de nombreuses interventions sur les cages d'escalier, la charpente, la toiture et les façades, la plomberie et l'électricité des parties communes, les menuiseries extérieures et intérieures, les parties communes, l'équipement de sécurité incendie... L'Anah subventionnera ces travaux à hauteur de 652 540 €, l'Agglo les financera pour 150 586 €.

Rue René Pouteau

Ce troisième immeuble date des années 1850 et comprend trois niveaux d'habitation, un commerce en rez-de-chaussée et des caves en sous-sol. Pour un coût global de 794 121 €, un vaste programme de travaux sera réalisé à hauteur de 428 312 € par l'Anah et 98 841 € par la Communauté d'Agglomération : rénovation et reconstruction de la cage d'escalier, électricité des parties communes, planchers, charpente et couverture, assainissement des caves, façades, réseaux d'alimentation et d'évacuation, mise en place d'un équipement de sécurité incendie...

Dans les mois et les années à venir, d'autres copropriétés seront accompagnées dans le cadre de l'OPAH-RU, notamment à Melun, et particulièrement dans son centre historique.



Un espace conseil France Rénov' pour les 20 communes de l'Agglo

DOSSIER

Dès novembre, en partenariat avec le Parc naturel régional du Gâtinais français, l'Agglomération Melun Val de Seine va développer un espace conseil France Rénov' pour vous accompagner dans les projets de rénovation de votre logement et d'économies d'énergie. Trois conseillers France Rénov' pourront vous aider à définir quels sont les travaux les plus adaptés à votre foyer, comment les prioriser, comment décrypter un diagnostic du logement, lire et

comprendre des devis, savoir quelles aides sont possibles, comment monter un plan de financement et ce, jusqu'à la réalisation de vos travaux.

Grâce à ce service, neutre et gratuit, vous pourrez notamment bénéficier de permanences téléphoniques pour des conseils techniques sur votre projet de rénovation, d'entretiens personnalisés (sur rendez-vous) et de visites à domicile pour concrétiser votre projet.



Plus d'informations :

www.parc-gatinais-francais.fr/service-daccompagnement-a-la-renovation-energetique-du-parc/

L'action de l'Agglo dans le parc public

Dans le parc public, le nouveau programme local de l'habitat a un double rôle : la construction de nouveaux logements sociaux et le pilotage de la politique de peuplement.



À Melun, Dammarie-lès-Lys et Le Mée-sur-Seine, le taux de logements sociaux est de 40%. Dans le cadre de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) sept autres communes doivent atteindre 25% de logements sociaux : Saint-Fargeau-Ponthierry, Pringy, Boissise-le-Roi, La Rochette, Livry-sur-Seine, Vaux-le-Pénil et Rubelles. Sur le territoire de la Communauté d'agglo, 80% des ménages sont éligibles au logement social et les demandes augmentent. Le PLH prévoit donc la construction de nouveaux logements sociaux sur ces communes de manière maîtrisée et favorise la production de programmes axés sur la qualité de vie.

Du nouveau pour les logements sociaux

Dès cet automne, un nouveau dispositif sera mis en place pour les demandeurs de logements sociaux : la cotation de la demande de logement. La cotation consiste à attribuer des points au dossier de chaque demandeur de logement social, en fonction de critères objectifs et d'éléments de pondération établis préalablement portant sur la situation du ménage. Le système de cotation constitue ainsi une aide à la décision pour la désignation des candidatures.

Ce système se compose d'une grille de critères très précis. À chaque demande, des points sont attribués selon l'ancrage local, la situation professionnelle ou encore la situation actuelle de logement du ménage... Les publics prioritaires (en situation de mal logement ou d'hébergement, en situation de handicap, personne victime de violence...) bénéficient de points supplémentaires. Rappelons qu'une demande de logement social s'effectue sur le site www.demande-logement-social.gouv.fr ou dans les communes guichets enregistreurs (Boissise-le-Roi, Dammarie-lès-Lys, Le Mée-sur-Seine, Melun, Saint-Fargeau-Ponthierry, Pringy, La Rochette, Livry-sur-Seine, Vaux-le-Pénil et Rubelles). Une seule demande est nécessaire pour toute la Région Île-de-France. Il faut soigneusement remplir le dossier Cerfa correspondant et ajouter un maximum de pièces jointes à jour pour que le dossier soit correctement évalué.

Damien Marc,

un serial entrepreneur inspiré et inspirant



Damien Marc est le PDG des sociétés JPB système et Keyprod. La première travaille pour l'aéronautique, la seconde invente les usines de demain. Inspiré, ce serial entrepreneur sait s'entourer des meilleurs talents. Inspirante, son usine 4.0 est un modèle mondial pour nombre d'entrepreneurs.

BIO-EXPRESS EN TROIS DATES

1995

Naissance de la société JPB système

2009

Damien Marc rachète l'entreprise qui devient familiale

2019

naissance de la société Keyprod

Comment est née la société JPB Système ?

En 1995, mon père, Jean-Pierre et son associé, Bernard, créent JPB système. Ils ont inventé une vis qui ne se dévisse pas mais peut se démonter facilement. Les débuts n'ont pas été simples. Il a fallu attendre 2001 pour voir la première vente ! À l'époque, c'est la Snecma, aujourd'hui Safran, qui désire l'employer dans ses moteurs d'avions.

Quand avez-vous rejoint JPB Système ?

Mon père me propose de rejoindre l'entreprise en 2003, après mes études d'ingénieur. Je refuse, ayant d'autres envies en tête. En novembre 2004, j'intègre finalement l'entreprise et j'en reprends les rênes en 2005. En 2009, je rachète toutes les parts et l'entreprise devient familiale. Installée à Brie-Comte-Robert, elle totalise alors trois salariés et son chiffre d'affaires est d'un million d'euros. À cette époque, nous avons un produit et un client. Pour multiplier les clients, il faut multiplier les produits, nous avons donc mis ça en musique, façon start-up. Notre culture est l'innovation et nous avons déposé de nombreux brevets. L'idée était de créer des pièces qui doivent supporter des contraintes énormes, comme

celles présentes dans un moteur d'avion. Très rapidement, Rolls Royce, Pratt & Whitney, puis tous les motoristes d'avion deviennent nos clients... Mais nous ne sommes qu'un bureau d'études !

Quand vous êtes-vous implanté à Montereau-sur-le-Jard sur l'aérodrome Paris-Villaroche ?

En 2010, on achète notre première machine, qui nous permet de réaliser des prototypes et de la présérie... On s'installe alors à Melun/Villaroche, où le potentiel est énorme, même s'il faut beaucoup se projeter à l'époque ! C'est finalement un choix payant puisque la proximité avec Safran services, où tout le monde vient se former, nous permet d'avoir une belle vitrine. En 2014, les besoins augmentent. En 2016, on double nos lignes de production et notre usine devient la plus moderne au monde en aéronautique. On joue la carte de l'ouverture et les chefs d'entreprise viennent visiter notre usine 4.0 par dizaines, une usine entièrement pilotée depuis un téléphone mobile !

Quels sont vos projets pour les années à venir ?

Keyprod est née en 2019 et vise à moderniser et digitaliser les ateliers de manière disruptive.

Keyprod produit des objets connectés et aimantés qui écoutent les vibrations des machines. Après 2 ans et demi de recherche et développement, nous commercialisons ces solutions depuis cette année.

Tout ça ne se fait pas tout seul !

Non, il faut savoir recruter les talents... et les garder ! Cela a été d'autant plus difficile qu'entre 2019 et aujourd'hui, il y a eu la crise sanitaire. Le secteur aéronautique était à l'arrêt, tout le monde prédisait une quasi-disparition du trafic aérien ! Très rapidement, je me dis : servons-nous de cette crise pour accélérer ! Pendant que les autres licencient, on recrute 25 personnes. JPB Système lance aujourd'hui une rondelle connectée, dotée d'un capteur et d'un canal de diffusion : ce type de pièce, avec laquelle nous avons obtenu le 1^{er} prix de l'innovation Airbus, intéresse non seulement l'aéronautique mais peut aussi s'intégrer dans les chemins de fer ou les parcs d'attraction...

Combien de personnes représentent JPB système et Keyprod aujourd'hui ?

Nous sommes 150, dont 30 sur notre site de Pologne et une dizaine sur notre site de Cincinnati, dans l'Ohio. Nous ambitionnons

d'être 250 dans quelques années. En fin d'année 2022 on retrouvera les niveaux de 2019, ceux d'avant la crise. En 2023, on table sur une croissance de 20 à 30 %. C'est également l'année où l'on ouvrira notre toute nouvelle usine de 10 000m², toujours à Montereau-sur-le-Jard. Tout le monde sera sous le même toit avec une usine du futur, un espace de vie, un laboratoire de développement, l'accueil de start-ups, un show room... Bien entendu, ce nouveau bâtiment sera respectueux de l'environnement, non pas parce que « ça fait bien », mais parce que cela a du sens de récupérer la chaleur émise par les machines, de veiller à l'étanchéité du bâtiment, de piloter complètement l'éclairage en domotique... La crise sanitaire m'a appris que quand tout le monde a un genou à terre, c'est le premier qui se relève qui gagne !

JPB Système
chemin du Bassin,
centre aéronautique de Villaroche
77950
Montereau-sur-le-Jard.

Suivez le guide



Les Rallyes du Val d'Ancoeur

Samedi 15 octobre, de 10h à 18h, c'est parti pour l'aventure à Bombon et Saint-Méry ! La Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine et la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux ont confié à l'Office de tourisme Melun Val de Seine l'organisation d'un nouveau temps fort pour découvrir ou re-découvrir les richesses du Val d'Ancoeur, dans une ambiance festive, ludique et pédagogique. Cette manifestation, baptisée "les Rallyes du Val d'Ancoeur", invite le public à déambuler, dans le cadre d'un jeu de piste pédestre scénarisé, sur une partie du territoire du Val d'Ancoeur. Au départ et sur le parcours de ces rallyes, différentes animations seront proposées : exposition photos, concours de peinture, animations musicales, marché d'artisans et de producteurs, balade contée, découverte d'un élevage de vaches d'Aubrac...

Venez aussi prendre connaissance de l'état d'avancement du « Plan de paysage du Val d'Ancoeur », un projet destiné à valoriser les richesses naturelles, patrimoniales et historiques de cette vallée pittoresque.

Plus d'infos sur www.valdancoeur.fr

L'Office du tourisme vous fait voyager

Un nouveau dépliant « animations-découvertes » vous attend à l'Office du Tourisme Melun Val de Seine. Parmi les événements proposés, quelques nouveautés comme la balade « sylvothérapie » en forêt de Fontainebleau, mais aussi des classiques comme la montée du clocher de Saint-Aspais à Melun, la maison de la faïence à Rubelles et ses ateliers de peinture sur assiette, les balades gourmandes dans Melun et la visite « crimes et châtiments » dans Melun...

Par ailleurs, l'OTMVS élargit sa billetterie ! Retrouvez à la vente dès maintenant des billets pour le Château de Vaux-le-Vicomte (journée et chandelles), les Parcs Zoologiques de Lumigny, Le Rempart Escalade, le Village Nature à quelques mètres de Disneyland Paris... De quoi vous la couler douce sur le territoire et voyager près de chez vous en famille, entre amis ou même seulement pour vous !

Melun Val de Seine édite sa première carte du réseau cyclable



Les cyclistes l'attendaient. L'agglo l'a fait : éditer son tout premier plan du réseau cyclable, aujourd'hui composé de 83 kilomètres de liaisons douces. Au recto, vous découvrez la carte du réseau à proprement parler indiquant les zones apaisées (zone 30, aires piétonnes...), les aménagements cyclables (sur voirie, hors voirie...) et les principaux points d'intérêt (équipements, services, sites classés...).

Au verso, six itinéraires touristiques sont proposés avec leur temps de parcours, pour découvrir notre territoire autrement.

- Vers Dammarie-lès-Lys par le Bois de la Rochette ;
- De Melun au château de Vaux-le-Vicomte ;
- De Melun à Chartrettes ;
- De Boissise-la-Bertrand à Seine-Port par la forêt de Bréviande ;
- De Melun à Boissise-la-Bertrand ;
- De Saint-Fargeau-Ponthierry à Seine-Port.

Ce plan est disponible à l'Office de Tourisme Melun Val-de-Seine et est téléchargeable sur :

www.melunvaldeseine.fr



©OTMVS



Découvrez-en + sur
www.melunvaldeseine-tourisme.com



Retrouvez sur cette page l'actualité de l'Agglomération Melun Val de Seine et de ses habitants.
Vous aussi, partagez vos meilleurs moments sur @agglovaldeseine



Evgenia Gorochkova

À la rencontre des entrepreneurs accompagnés par Initiative Melun Val de Seine et Sud 77! Ce matin, mise à l'honneur de l'entreprise Odzo Mur d'eau à l'hôtel des artisans de Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine qui fabrique des murs d'eau et des murs végétalisés.

#dansle77 #pepite #entreprise #artisan

Juillet

32 4

luciepage_instants

Ponton sur Seine
 #bordsdeseine #seine #seineetmame #seineetmame77 #dansle77 #agglovaldeseine #saintfargeauponthierry #marcheapied #garderloielouvert

25 Juillet

70 4 2

yann_segalen

Melun - Quais de Seine 21h30

#melun #melun77 #melun77000 #melunvaldeseine #melunvaldeseineturisme #tourisme77 #seineetmame #seineetmarneturisme #pentacon135mm #pentacon135mmf28 #bokehmasters #bokehmonster #meyeropticgörlitz #coucherdesoleil #coucherdesoleil #sunfalling #sunset #peniche

6 Août

44 6

cemvs77

Nouvelle médaille aux Championnats du Monde pour @pauline_ranvier avec le bronze obtenu dans l'épreuve par équipes

Une belle médaille collective remportée avec @ysaorathibus, @blazeanita971 et @solene.butruille. Un grand bravo à elles et à tout le staff @ffescrime

#escrime #fencing #scherma #fechten #foil #fleuret #teamspirit #équipe #France #monde #worldchampionships #bronze #cemvs #melunvaldeseine #melun

22 Juillet

52

Suivez-nous

f AGGLOMELUNVALDESEINE

@AGGLOMELUNVALDESEINE

@AggloMVS

@COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MELUN VAL DE SEINE



Expression libre

Groupe « Pour une Communauté d'Avenir »

La majorité communautaire reste très vigilante quant au fonctionnement du réseau de bus du Grand Melun.

Depuis la grève qui a paralysé le réseau pendant huit semaines en fin d'année dernière, la reprise du trafic s'est faite de manière progressive. Aujourd'hui, ce sont encore 5% des courses qui ne sont pas assurées ou mal

assurées. Ce sont donc encore des centaines d'habitants de notre territoire qui sont quotidiennement pénalisés.

Les membres de la majorité communautaire vont de nouveau alerter Transdev et Île-de-France Mobilités sur la qualité, la régularité et la communication faite concernant le service public de transport en

commun qui achemine chaque jour 35 000 habitants aux quatre coins de l'agglomération.

Louis Vogel et les 42 membres du groupe

Groupe « Pour une communauté écologiste et sociale »

La récente visite de Monsieur Éric DUPONT-MORETTI, ministre de la justice, à la prison de Melun et sa décision de maintenir cette prison est un désaveu important pour M. Vogel, maire de Melun et Mme Luquet, députée de la circonscription, qui depuis des années œuvrent de toutes leurs forces à la fermeture de la prison. Ce projet est injuste. Il pénalisera les familles et les prisonniers dont il dégradera les conditions de détention et de réinsertion. Et, le personnel pénitentiaire dont il dégradera les bonnes conditions de travail.

Les syndicats de gardiens de prison de Melun que nous avons rencontrés en avril dernier, nous avaient dit la qualité de leur outil de travail ; une prison bien entretenue, un réel savoir-faire en matière de suivi, un établissement à taille humaine qui permet

un bon travail pour préparer à la réinsertion, une prison en centre-ville près d'une gare ou des administrations comme la préfecture, qui facilite l'accès tant aux détenus en permission de sortie qu'à leurs familles et surtout un faible taux de récurrence, inférieur à la moyenne nationale, bien meilleure que dans les grandes unités déshumanisées comme celle envisagée à Crisenoy. Un projet de méga prison, arrêté sans concertation démocratique préalable, contesté par la population de Crisenoy et ses élu.es, véritable industrie de l'enfermement et qui est, une fois encore, révélateur du mépris du pouvoir actuel pour les élu.es locaux et les citoyen.nes en général.

De plus, priver (encore) notre territoire de 30 ha de terres agricoles est un non sens

écologique, une décision qui va à l'encontre de ce qu'il faudrait faire pour protéger les habitant.es. C'est pour toutes ces raisons que nous avons présenté un vœu lors du conseil communautaire, réuni en séance le 7 mars 2022, demandant au ministre de la Justice, de surseoir à la fermeture de la prison de Melun et de renoncer à la construction d'une nouvelle prison sur Crisenoy. Cette dernière revendication reste d'actualité.

**Bénédicte Monville,
Présidente du groupe PUCES
Vincent Benoist, Julien Guérin et Arnaud
Saint-Martin.
Conseillers communautaires**

Groupe « Melun Val de Seine Rassemblée »

Pour une rentrée pleine d'ambition.

Nous avons vécu un été particulièrement chaud et ensoleillé qui a malheureusement conduit à des feux très importants partout en France. Notre département n'a pas été épargné par ce phénomène ce qui doit nous conduire à repenser notre politique en matière de gestion de l'eau.

Pour anticiper les défis de demain, nous devons prévoir dans notre budget 2023, un investissement important dans notre réseau d'eau afin d'en garantir la qualité. L'eau est de plus en plus rare, certaines communes sont même contraintes à en limiter l'usage. Nous attachons une importance toute particulière à la modernisation de notre réseau afin d'éviter les très préjudiciables pertes liées à des fuites.

Notre agglomération, fera-t-elle partie de celles qui prévoient une utilisation des eaux usées pour l'arrosage ?

L'agglomération pourrait s'inscrire dans cette expérimentation plus respectueuse de l'environnement et s'inscrire dans une lutte anti-gaspillage.

Toujours dans cette volonté d'une gestion plus rigoureuse de nos ressources naturelles, nous devons investir dans notre réseau d'assainissement et dans nos usines de traitement des eaux.

La promotion des mobilités douces

L'amélioration des mobilités du quotidien est un sujet majeur. Nous soutenons toutes les initiatives, en faveur d'une promotion sur notre territoire, de toutes les formes de mobilité douce. Nous devons poursuivre nos efforts dans cette voie afin d'améliorer durablement les déplacements du quotidien. Nous restons vigilants sur d'éventuelles perturbations à venir sur nos réseaux de transports pouvant impacter les déplacements du quotidien.

Pour une santé de proximité

Les déserts médicaux vont se multiplier dans les années à venir dans notre département, notre agglomération se doit d'anticiper cela. L'aide de 600 € à destination des étudiants en médecine en contrepartie de l'installation sur le territoire pendant 5 ans, va dans ce sens.

Les élus de notre groupe vous souhaitent une belle rentrée.

Gilles Battail, Patricia Charretier, Sylvain Jonnet, Nadine Langlois, Dominique Marc, Natacha Moussard, Sylvie Pages, Paulo Paixao, Ségolène Durand, Nathalie Beauines-Sereni, Bernard de Saint-Michel

Groupe « Rassemblés pour l'agglomération Melun Val de Seine »

Après un été marqué par les effets du réchauffement climatique avec de fortes chaleurs entraînant la sécheresse et de violents incendies sur l'ensemble du pays, la rentrée est marquée par le retour de l'inflation, fléau du pouvoir d'achat des ménages. Comprise, à ce jour, entre 6,5 et 6,8%, elle pèse lourdement sur notre vie quotidienne et rend parfois difficilement supportable des dépenses pourtant essentielles. Que ce soit l'alimentation, le carburant ou encore l'énergie, l'augmentation des prix plonge de plus en plus de citoyens de notre agglomération dans la difficulté.

Or, certains postes de dépenses dépendent directement des choix de l'agglomération,

plus particulièrement le prix du m3 d'eau.

Notre agglomération est compétente pour la gestion du service public de l'eau. La majorité actuelle a fait le choix de déléguer ce service aux sociétés Veolia ou Suez. Ce sont elles qui gèrent la gestion opérationnelle de l'eau sur notre territoire et nous imposent le prix de l'eau.

Cette délégation de service public prend fin prochainement. Notre groupe demande d'étudier, dès maintenant, le passage en régie directe. L'expérience d'autres agglomérations qui ont choisi ce mode de gestion nous permet d'affirmer la possibilité de réduire la facture d'eau de chaque habitant en instaurant une meilleure égalité dans la tarification,

un contrôle plus strict du budget et en diminuant les frais de siège imposés par ces sociétés et une transparence vis à vis des municipalités et des habitants.

Bonne fin d'année à tous.

Céline GILLIER
Élue municipale de Melun et
Élue communautaire pour le groupe
« Rassemblés pour L'Agglomération
Melun Val de Seine »

 Groupe Rassemblés.es pour l'Agglomération Melun Val de Seine

Non-inscrit

Les élus de la majorité VOGEL-MEBAREK-VERNIN ne vous le disent pas !

Vous allez recevoir votre avis de Taxe Foncière et vous allez constater qu'elle a augmenté de 8% environ.

De plus, attendez-vous à voir très bientôt votre facture d'eau potable bondir en

conséquence d'un déficit d'investissement sur les réseaux d'eau...

Parallèlement ces mêmes élus n'ont pas oublié d'augmenter leurs indemnités dès ce mois de juillet 2022. Par exemple un vice-président à la CAMVS, qui cumule avec une vice-présidence au SMITOM,

tout en étant adjoint à Melun a vu son « paquet » d'indemnités passer de 3065 € à 3172 € mensuel.

Tout augmente !

Michaël Guion, conseiller municipal et communautaire

SAMEDI
15 OCTOBRE 2022
DE BOMBON
À SAINT-MÉRY

RALLYES PÉDESTRES
BALADE CONTÉE
CONCOURS DES PEINTRES
EXPOSITION PHOTOS
MUSIQUES
MARCHÉ D'ARTISANS
ET DE PRODUCTEURS...

Les
Rallyes
du Val
d'Anceœur



PLUS D'INFOS SUR VALDANCOEUR.FR